



16ème législature

Question N° : 471	De M. Pierre Dharréville (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Bouches-du-Rhône)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports	Tête d'analyse > Développement des transports ferroviaires	Analyse > Développement des transports ferroviaires.
Question publiée au JO le : 09/01/2024 Question retirée le : 30/01/2024 ()		

Texte de la question

M. Pierre Dharréville interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le nécessaire développement des transports suite aux milliers d'emplois annoncés sur le golfe de Fos qui vont engendrer des transformations conséquentes du territoire. Le contournement des villes de Martigues et Port-de-Bouc est attendu depuis des décennies, car la route nationale actuelle traverse différents quartiers des villes avec des conséquences néfastes sur les conditions de vie des habitants de ces deux villes. L'État et les collectivités participent au financement de cet investissement. Néanmoins, il manque toujours 50 millions d'euros pour boucler l'enveloppe financière, ce qui empêche le démarrage des travaux. Par ailleurs, le sous-développement des infrastructures ferroviaires est patent : une seule voie d'accès au port et le transport voyageur lui aussi nettement insuffisant. La ligne de la Côte bleue doit être considérée comme une ligne de vie permettant de relier les villes du territoire. Ces infrastructures nécessitent des investissements importants qui ne sont aujourd'hui pas à la hauteur. Il lui demande quels vont être les financements de l'État pour répondre à ces enjeux urgents.